

Licence &gt; Assurances

**Nouvelles Assurances ffgolf 2012**

En 2012 avec la licence l'assurance fait peau neuve. Découvrez les garanties incluses et les nouvelles formules optionnelles.

→ **Voir les assurances complémentaires**

Les garanties incluses dans la Licence 2012

La Responsabilité Civile (RC) c'est l'obligation de réparer les dommages causés à une tierce personne.

Notice d'Assurances  
Télécharger et Lire



RESPONSABILITÉ CIVILE		
GARANTIES	MONTANTS	FRANCHISE
Dommages corporels, matériels et immatériels confondus, dont :	15 244 902 € par sinistre	Néant
Dommages immatériels non consécutifs par sinistre et par an	1 524 490 € par sinistre et par année d'assurance	4 573 € par sinistre
Défense pénale/Recours	45 735 € par sinistre	152,45 €

L'Individuel accident c'est une garantie qui indemnise les dommages corporels (décès, invalidité) subis par le licencié à la suite d'un accident dont il est victime, même sans tiers

**FAQ**  
Les réponses à toutes les questions que vous vous posez



responsable identifié ou s'il se blesse lui-même.

INDIVIDUEL ACCIDENT **		
GARANTIES	MONTANTS	FRANCHISE
Décès	< 16 ans : 7622 € ≥ 16 ans : 30490 €	Néant
Invalidité permanente	30490 €	Néant
Invalidité permanente > ou = à 60%	60980 €	Néant
Invalidité permanente > ou = à 66%	60980 €	Néant
Frais médicaux/pharmaceutiques/ chirurgicaux	200% tarif convention Sécurité Sociale	Néant
Forfait optique/dentaire	600 € par sinistre	Néant
Frais de transport	457 € par sinistre (en complément ou à défaut des organismes sociaux Sécurité Sociale et Mutuelle)	Néant
Frais de remise à niveau scolaire	25 € par licencié et par jour avec un maximum de 365 jours	15 jours
Garantie COMA	30 % du capital Décès par semaine de coma, dans la limite du capital Décès	5 jours
Accident Corporel Grave	762245 € par victime, avec un maximum de 7622451 € par année d'assurance	
Assistance	Monde entier (Garantie prévue par contrat séparé souscrit auprès d'Europ Assistance, sous le numéro 58.200.563)	

### Les options complémentaires

Pour encore mieux vous assurer en 2012, la Fédération française de golf a créé avec ses partenaires de nouvelles couvertures. Rapatriement, Bris, Perte ou Vol de matériel, Annulation Green Fee, Remboursement de cotisation annuelle...etc...

### Assurances complémentaires

Pour **souscrire** cliquez ici

**Imprimez et renvoyez**  
le coupon réponse



NOS DEUX ASSURANCES COMPLÉMENTAIRES POUR LA PRATIQUE DU GOLF			
GARANTIES	MONTANTS		
	GARANTIES DE BASE LICENCIÉ	FORMULE SÉRÉNITÉ : 10 €	FORMULE PREMIUM : 23 €
Remboursement cotisation annuelle club	Néant	500 € par licencié et par an	600 € par licencié et par an
Trou en un en compétition	Néant	230 € par licencié et par an	460 € par licencié et par an
Tous risques matériels <sup>RM</sup>	Néant	Néant	2500 € par licencié et par an
Annulation green-fee	Néant	Néant	100 € par licencié et par an

**EN SAVOIR +**